

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/14663  
29 août 1981  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETRE DATEE DU 29 AOUT 1981, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR  
LE REPRESENTANT PERMANENT DU KENYA AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, un télégramme que vous adresse le Président de la République du Kenya, M. Daniel T. Arap Moi, actuellement président de l'Organisation de l'unité africaine.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ce télégramme comme document du Conseil de sécurité au titre de la question de l'agression sud-africaine contre la République populaire d'Angola.

Le Représentant permanent du Kenya  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Charles Gatere MAINA

Annexe

Télégramme adressé au Secrétaire général par le Président du Kenya

CONFIRMANT LES INFORMATIONS EMANANT DES AGENCES DE PRESSE ET D'AUTRES SOURCES, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE D'ANGOLA M'A INFORME QUE LE REGIME RACISTE D'AFRIQUE DU SUD AVAIT, SANS AVOIR ETE PROVOQUE, LANCE UNE ATTAQUE CONTRE LA REPUBLIQUE POPULAIRE D'ANGOLA STOP EN MA QUALITE DE PRESIDENT DE L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE, IL M'INCOMBE D'ATTIRER VOTRE ATTENTION SUR LA GRAVITE DE CET ACTE PERPETRE PAR LE REGIME SUD-AFRICAIN STOP CETTE ATTAQUE CONSTITUE NON SEULEMENT UNE VIOLATION FLAGRANTE DE LA SOUVERAINETE ET DE L'INTEGRITE TERRITORIALE DE L'ANGOLA, ETAT MEMBRE DE L'OUA, MAIS EGALEMENT UNE GRAVE MENACE POUR LA PAIX EN AFRIQUE AUSTRALE ET DANS LE MONDE STOP JE DOIS EN CONSEQUENCE, AU NOM DE MON PAYS ET AU NOM DE L'OUA, VOUS INFORMER QUE NOUS CONDAMNONS ENERGIQUEMENT L'ATTAQUE BARBARE A LAQUELLE S'EST LIVREE L'AFRIQUE DU SUD CONTRE L'ETAT SOUVERAIN D'ANGOLA STOP LE REGIME RACISTE D'AFRIQUE DU SUD EST CONDAMNE PAR TOUS LES MEMBRES DE L'OUA, ET, EN MON NOM PROPRE, J'AIMERAIS NON SEULEMENT EXPRIMER NOTRE INDIGNATION DEVANT CES ATTAQUES MAIS EGALEMENT DEMANDER A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET EN PARTICULIER AU CONSEIL DE SECURITE DE PRENDRE A L'ENCONTRE DU REGIME SUD-AFRICAIN DES MESURES APPROPRIEES POUR QUE DE TELS ACTES NE SE REPRODUISENT PLUS A L'AVENIR STOP IL FAUT EN PRIORITE QUE LE REGIME SUD-AFRICAIN RETIRE IMMEDIATEMENT SES FORCES DU TERRITOIRE ANGOLAIS ET S'ABSTIENNE DE TOUTES NOUVELLES ATTAQUES STOP

